TEMPERATURE

Du 11 août 1899.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin	74	23
Midi	94	34
3 P. M.	92	33
6 P. M.	90	32

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 12 AOUT 1899.

Bayou Lafourche—CHICKASAW, à 12 M

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

Rivière Rouge—W. T. SCOVELL, à 5 P M

Grand Lake et Bends—WARREN, à 5 P M

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1899.

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul		14	3 9	—0 2
Davenport	10	15	3.0	—0.2
St. Louis	32	30	16 2	+1.6
Cairo	44	45	14.5	+0 2
Memphis	32	33	9.4	—0.3
Helena	43	42	14.9	—0.3
Vicksburg	44	45	16.0	—0.5
Barbree			15 6	— 6
Rivière Rouge			16 4	—0.4
Nile-Orléans	9	16	8.2	+0 1
Melville		31	18.0	—0.5
Omaha		18	9.8	0.0
Kansas City		21	14.7	—0.2
Pittsburg	30	22	6.2	+0.4
Cincinnatti	45	50	13.5	+1.5
Louisville		28	5.8	+0.2
Nashville		40	3.2	—0.3
Chattanooga	33	33	2.1	0 0
Fort Smith		22	4.8	—0.2
Little Rock		23	5.4	—0.1
Arthur City		27	7 6	—0.1
Fulton	20	28	5.6	—0.2
Shreveport	21	29	7.0	—0.3
Alexandria	32	33	6.2	—0.6
Camden	26	39	3.4	+0.2
Monroe		40	1.4	—0.1

PRONOSTIC

Le Mississippi, au-dessous de Vicksburg, baissera lentement; la rivière Atchafalaya, et la rivière Ouachita, au-dessous de Monroe demeureront stationnaire avec une tendance à la baisse, et la rivière Rouge, au-dessous de Shreveport, baissera.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Vve Magdelena Schmaidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,898—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frederick Wm Graeber, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
12 aout—12 16 21

Succession de Paul Bellocq.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,927—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Paul Bellocq, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
3 aout—3 7 12

Succession de L. B. Duffard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 59,704 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richard P. Seckler, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
8 aout—8 12 17

AVIS AUX CREANCIERS.

F. J. Odendahl et Fils et F. J. et H. M. Odendahl, individuellement, versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,002—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Robert J Barr, syndic provisoire et définitif des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Benjamin Ory, avocat pour le syndic.
8 août—8 12 17

Dans l'affaire de E. R. Wood and Company, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,567—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Paul O Guérin, greffier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
4 aout—4 8 13

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et déboursés pour le mois de juillet 1899, présenté par A. G. Ricks, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 août—11 15 20

Louis Stucky & al versus W. D. Alverson et W. D. Alverson & Co Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,330—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Fernand Laudumiey, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
3 aout—3 8 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts dans des Propriétés de Valeur dans le Troisième District.

Jacob Sissung et al vs F. M. Kocke et Frank Kocke in solido, No 57.853.

Jacob Sissung et Pascal Lamarque vs F. M. Kocke et Frank Kocke, No 58 669.

Jacob Sissung et P. Lamarque vs F. M. et Frank Kocke No 59,432.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 septembre 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs dans et aux propriétés ci-dessus décrites, l'intérêt du défendeur Frank Kocke, comprenant une moitié indivise et l'intérêt de l'autre défendeur F. M. Kocke ou Frank Kocke comprenant un quatorzième indivise, faisant en tout huit quatorzième, dans et aux propriétés ci-dessous décrites:

1° Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situées dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mathilde, Kentucky, Prosper et St-Avid, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant comme suit: Les lots Nos 2, 3 et 4, chacun trente un pieds de face à la rue Mathilde, sur cent dix-neuf pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Mathilde et St-Avid et mesurant trente un pieds un pouce et deux lignes sur la rue Mathilde sur cent dix-neuf pieds de profondeur et face à la rue St-Avid.

Acquis par Frank Kocke d'Herman W. Lange, d'après un acte pardevant Abel Dreyfous, notaire, mars 23 1867, C O. B. 92, folio 327.

2° Un lot et améliorations, etc., dans le Troisième District, dans l'ilet No 246 borné par les rues Congrès, Grands Hommes (Dauphine), Elmire et Bourgogne (Craps), désigné comme No 1, sur un plan de Pilié, en 1835, et mesurant, mesure américaine, quarante-cinq pieds 8 pouces de face à la rue Congrès sur quatre-vingt-quinze de profondeur et de face sur la rue Dauphine, formant l'encoignure des rues Congrès et Dauphine.

Acquis par Frank Kocke de Wm Schult, par acte pardevant Charles Rollo, notaire, le 11 juin 1885. C. O. B. 121, folio 561.

3° Un lot, etc. dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Amour (Remparts), St Ferdinand, Cotton Press (anciennement Delphine) et l'avenue des Bons Enfants mesurant en mesure américaine quarante-cinq pieds de face à la rue Remparts, sur cent cinquante-neuf pieds neuf pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue St Ferdinand par la propriété vendue à Edgar Montégut par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 25 avril 1857. Acquis par Frank Kocke de Edgar Montégut par acte pardevant Abel Dreyfus, notaire, le 25 avril 1857, C. O. B. 92, folio 412.

4° Un lot de terre avec les bâtisses etc., ci-dessus, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Elmira, Congress, Greatman, (Dauphine) et Bourgogne (Craps) mesurant A. M. quarante six pieds huit pouces sur la rue Congress, par quatre vingt quinze pieds de profondeur.

Acquis par Frank Kocke, de Peter Plaswith par acte pardevant A. Mazureau, notaire public, le 4 juin 1855, C. O. B. fol —

5° Un lot, etc. dans l'ilet No 411, borné par les rues Marais, Mazant, St Bartholomew et St Claude, désigné comme lot No 15 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Marais par cent vingt pieds de profondeur.

Acquis sous l'acte 82 de 1884 par acte pardevant P. A. Rabouin, notaire, le 6 décembre 1886, C. O. B. 126, folio 436.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour les plaignants.

11 août—11 12 18 25—sept 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District au Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59.549—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville étant les quinze pieds huit pouces et demi nord du lot No 74 et tous les lots Nos 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96 98, 100, 102, 104, 106, 108 110, 112 et 114 ayant un aggrégé de six cent quinze pieds huit pouces et demi de face sur West Park Place, dans le Bloc No 2 de la Place Audubon, courant vers le sud de l'intersection de la rue Poplar et la Place Audubon un "plan" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué Exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman passé pardevant John A. Peck un commissaire de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo., le 24 janvier 1898, (M. O. Bk. 622 folio 114), et ledit bloc No 2 est dans la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins, à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante-dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar, et étant une partie de la propriété acquise par le défendeur de Sarah J. Witherspoon, d'après acte passé pardevant Charles D. Greene, Jr commissaire de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 3 juin 1893, et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 147, page 386, et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley, notaire public dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "apportionnée" par la dite Compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

21 juil—21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur dans le Premier District.

Connue comme No 1532 rue du Camp, entre les rues Race et Orange.

James Jackson vs Helen H. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,726—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Orange, désigné comme lot No huit, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Camp, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.

4 aout—4 11 18 25—sept 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Immanuel Presbyterian Church vs Owen Riedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,652—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 5 et 6 dans l'ilet 32 (d'après l'assessement lots 23 et 24, dans l'ilet 254.) borné par les rues Camp, Chestnut, Robert et Soniat, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Soniat, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur. No 1021 rue Soniat.

Un certain lot de terre dans l'ilet No 255, borné par les rues Camp, Robert, Upperline et Chestnut, mesurant soixante pieds de face à la rue Camp, sur cent trente et un pieds six pouces de profondeur, pris de la portion ouest de 6 lots, achetés par Mme M. Bellonille de Amélia Delassize, par acte passé pardevant L. H. Kenny, notaire, le 6 mai 1852 et décrit dans un devis daté le 3 mai 1852, ladite portion de terre est aussi désignée comme lots No 6 et No 7 sur un plan dans le bureau du voyer de ville, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, au lot No 11 et aussi fond du lot No 11, trente pieds par soixante pieds immédiatement au fond des lots No 6 et No 7.

Lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Valence et Bordeaux, mesurant chacun vingt cinq pieds six pouces sur la rue Colisée sur une profondeur de cent deux pieds. Maisons No 4716 et 4718 rue Colisée.

Lot No 18, dans l'ilet No 171, borné par les rues Marengo, Laurel, Constance et Milan, mesurant vingt huit pieds dix pouces trois lignes sur la rue Marengo sur cent trente pieds de profondeur.

Lot No 4, dans l'ilet 301, borné par les rues Chestnut, Léontine, Valmont et Colisée, mesurant trente et un pieds sur la rue Chestnut sur cent pieds de profondeur.

Lot No 2 dans l'ilet borné par les rues Magasine, Camp, Lyon et Upperline, mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur.

Lot No 16 dans l'ilet No 283, borné par les rues Clara Fixième, Magnolia et Washington, mesurant trente et un pieds sur la rue Clara par cent vingt et un pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat des plaignants.

15 juil—15 16 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Deuxième District.

Henry J. Bruning vs Charles Bruning et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 56,080—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:—

Quatorze lots de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, dans le 2me District de cette ville, ilet No 21, borné par les rues Salomon, St. Louis, St. David et Conti, désignés par les Nos 11 à 24 inclusivement et d'après un devis de J. D'Hémécourt le 16 avril 1856 et mesurant: lots 13 à 22 sont contigus et ont chacun trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Louis sur cent deux pieds, sept pouces, sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 formant le coin des rues St. Louis et Salomon, lot No 22 forme le coin des rues St. Louis et St. David, lots 11, 12, 23, 24 sont situés derrière les lots ci-dessus décrits et sont contigus sur leur ligne du fond et mesurent, Nos 11 et 12, chacun trente pieds de face à la rue Salomon sur cent cinquante neuf pied, dix pouces trois lignes, lots 23 et 24, chacun trente pieds de face à la rue St. David sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair et Denegre, avocats, pour le plaignant.

28 juil—28 29—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande Propriété de Valeur amélioré du Quatrième District.

Connue comme le No 1118 rue Quatrième, entre les rues Magasine et Camp.

Michel Ber vs Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Magasine, Camp et Washington, désigné par le No Seize sur un plan et un certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson, député voyer de ville, en septembre 1860, annexé à l'inventaire dans la succession de Nels Andersen, pris par James Graham ancien notaire de cette ville, le 7 septembre 1860; ledit morceau ou portion de terre mesurant cinquante et un pieds huit pouces de face à la rue Quatrième, sur cent cinquante quatre pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre ligne parallèles, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

29 juil - 29 30—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Sixième et Laurel.

(Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Septième et Annonciation)

Screwmen's Benevolent Association vs Edward Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,794—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 août 1899 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 98, lequel est borné par rues Laurel, Sixième, Septième et Annonciation, ledit lot est désigné comme lot No 1 sur un devis annexé à un acte de vente par Mme Eloisia Rant et Nicholas Jung à Léopold Levy, passé pardevant A. S. Beck, notaire de cette ville, le 16 juin 1888 et mesurant vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Sixième, sur une profondeur et face de cent dix pieds sur la rue Laurel et formé le coin des rues Laurel et Sixième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

H. S. Suthon et Frank Zengel, avocats pour les plaignants.

21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Connue comme No 2037 rue Upperline Entre les rues St-George et St-André (autrefois Green).

Louisiana Homestead Association vs Andrew Robertson.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 59,853—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 867 borné par les rues Upperline, Valence, St George et St Andrew (anciennement Green), désigné comme lot No 20 d'après un devis fait par P. A. D'Hémécourt voyer, daté le 6 janvier 1874, ledit lot mesurant trente pieds, cinq pouces et quatre lignes de face sur la rue Upperline, la même largeur dans le fond, sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant

25 juillet — 28—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 503 rue St André, entre les rues Rousseau et Fulton.

Frank W. Breedlove vs Mme Elizabeth Howard et son dit époux James Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé étant et se trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et Fulton, ledit morceau ou portion de terre ici transféré est désigné comme le No Un sur un dessin par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 28 janvier 1896, et annexé à un acte de vente passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896, d'après lequel dessin ledit morceau ou portion de terre mesure trente-quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue St André, sur une profondeur et face à la rue Rousseau de soixante-cinq pieds, et une profondeur de soixante-trois pieds dix pouces sept lignes sur la ligne du côté le divisant du lot No Deux, et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, ainsi que l'usage d'une allée divisant la propriété ici transférée du lot No Deux, d'après le susdit devis ledit morceau ou portion de terre ici transféré est pris du et forme partie du lot original désigné par la lettre B. sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds ingénieur civil, daté le 6 août 1891, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, daté le 8 août 1891, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant payer comptant un montant suffisant pour faire face au paiement de cinq billets à recevoir, chacun pour la somme de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, daté le 4 juin 1896, et faits payables 32, 33, 34, 35 et 36 mois après leur date, et portant 8 0/0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, aussi la somme de $12.39 pour taxes et $4 pour la copie de l'acte payé par le plaignant, 5 0/0 sur le montant agrégé du principal et intérêt demandé pour honoraires d'avocat le coût et les frais de procès et vente et les taxes dues sur la propriété.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère, devant assumer le paiement de huit autres billets chacun pour le montant de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, datés le 4 juin 1896 faits payables respectivement 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 mois après leur date, et portant intérêt à 8 0/0 par an de leur date jusqu'au paiement et garantis par hypothèque sur ladite propriété selon acte de J. J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C Henriques, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme les Nos 1018 et 1020 rue Bourgogne entre les rues St Philippe et Ursulines.

C O Darrive vs A. O. Léaumont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 84 borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Ursulines, lequel lot, d'après un devis de Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 6 janvier 1899 et annexé à un acte de Geo. M. Barnett, notaire, daté le 3 mars 1899, est désigné par la lettre B et commence à une distance de cent trente pieds deux pouces une ligne de l'encoignure St-Philippe, et mesurant comme suit: vingt neuf pieds onze pouces de face à la rue Bourgogne, une première profondeur de quarante deux pieds huit pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe, de là sur une autre profondeur de trois pieds huit pouces sur une ligne oblique courant du côté de la rue St. Philippe, les deux lignes faisant face à une allée mesurant quatre pieds deux pouces de face à la rue Bourgogne et commune audit lot B et au lot contigu A, sur le même devis, de là sur une troisième profondeur de quatre vingt trois pieds six pouces et six lignes; trente deux pieds de largeur sur la ligne du fond, et cent vingt neuf pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Ursulines, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les numéros 1018 et 1020 rue Bourgogne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 21 28—août 4 11 17

Succession de L. C. Garabaldi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,706—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.
10 aout—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Quantité de Propriétés de Valeur du Sixième District, dans l'Audubon Addition.

Benj. W. Kernan vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 59,675.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, les propriétés ci-après décrites, situées dans le Sixième District de la ville de la Nlle-Orléans et désignées comme lots Nos 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71; et les dix-sept pieds 7 1/2 pouces Sud du lot No 73; aussi les lots Nos 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, et les quatorze pieds 3 1/2 pouces Sud du lot No 74, lesdits lots faisant la face des sept cent cinquante (750) lots agrégés de chaque côté des East et West Park Places dans l'ilet No 2 de la Place Audubon, commençant à la troisième rue et s'étendant vers le Nord: un plan dudit bloc No 2 fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est attaché à l'acte d'hypothèque, passé pardevant John A. Peck, "Commissioner of Deeds" pour l'Etat de la Louisiane, demeurant à St Louis, Mo. et marqué Exhibit B, attaché dans l'affaire ci-dessus. Toute ladite propriété, depuis qu'elle a été acquise par la "Crescent Land and Improvement Co" de Sarah J. Witherspoon, ayant été apportionnée comme l'Addition Audubon, d'après un plan de George H. Grandjean, ingénieur civil de la ville de la Nouvelle Orléans, Lne, le 10 avril 1894, une copie dudit plan étant attachée au dit acte hypothécaire de Peck et marquée exhibit C, et dit bloc No 2 et toute la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins, à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de Treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la continuation de la rue Poplar.

L'acte hypothéquaire passé pardevant Peck "commissioner" a été dûment enregistré en plein dans le Bureau d'hypothèques de la Paroisse d'Orléans dans le livre No 632 folio No 96 le 27me jour de janvier 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District à Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,548—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre étant les douze pieds, quatre pouces et demi, nord du lot No 73, tous les lots Nos 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113 ayant un aggregé de (612 pieds) six cent douze pieds quatre pouces et demi de face au East Park Place du Bloc No 2. La Place Audubon courant vers le Sud de l'intersection de la rue Poplar et Audubon Place. Un "plan" duquel a été fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman, passé pardevant John A. Peck, un "commissioner" de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo, le 24 janvier 1898 (M. O. Livre 622, fol. 111) Ledit bloc 2 est la partie sud des lots D. E. F. de l'Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar et étant une partie de la propriété acquise par les défendeurs de Sarah Witherspoon, d'après un acte passé pardevant Charles D. Greene Jr. "commissioner" de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Missouri, le 3 juin 1893 et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 147 page 386 et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "apportionnée" par ladite compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel et Hart, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 610 et 612 rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et St Thomas.

Henry Meyer vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 59,906 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, St André, Chippewa et St Thomas et mesurant quarante-six pieds huit pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt dix pieds et est formé de la portion du fond des lots Nos 1, 2, et 3, sur un devis annexé à un acte de dépôt passé pardevant J. F. Coffey, ancien notaire le 10me jour de mai 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

J. C Henriques, avocat pour le plaignant.

4 août—4 11 18 25—sept 1 7

Succession de John Young et Elizabeth Peters Young, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,010—Division E—Attendu que William B Young a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus John Young et Elizabeth Peters Young décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
A. J. Peters, avocat.
6août-6 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Veuve E. Giraud vs M. Dooley

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 22,798—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 409 Passage de la Renaissance les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième district de cette ville, le VENDREDI 18me jour d'août 1899, à 11 heures A. M., des propriétés ci-après décrites, à savoir.

Un lot de meuble de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

9 août—9 15 18

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 22me jour de mai 1899, jugement a été rendu dans cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et chiffres suivant, à savoir: Mme Sarah Taylor Casey vs son mari, Dennis Casey—No 58,849. Division A—Considérant qu'un défaut a été pris ici dedans le 17ème jour d'avril 1899, et qu'aucune réponse a été enregistrée, aucune démarche faite pour écarter ledit défaut, et considérant de plus que la loi et l'évidence sont en faveur de la demanderesse, et contre le défendeur,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement rendu en faveur de Mme Sarah Taylor Casey, et contre son mari, Dennis Casey, pour la somme de onze cent cinquante-quatre piastres 51 sous [$1154 51], avec intérêt légal de la demande judiciaire jusqu'au paiement; que la communauté d'acquêts et gains jusqu'ici existant entre la demanderesse et le défendeur soit dissoute, et qu'une séparation de biens soit effectuée, et que la demanderesse, Mme Sarah Taylor Casey, ait la libre administration de son bien et soit dégagée du contrôle de son dit époux, Dennis Casey et qu'elle reçoive du défendeur le coût de ces procédures.

Jugement rendu le 22 mai 1899.

Jugement signé le 26 mai 1899.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai ici mis ma signature et apposé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 17ème jour de juillet, dans l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18 juil—18—aout 2 18

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;

JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher,	John P. Baldwin,	W. H. Bofinger,
Jayme Magi,	Paul Capdevielle,	A. Xiques,
U. Koen,	Jno W. Fairfax,	Emilien Perrin.
Manuel Abascal,	Lawrence Fabacher.	

AUDITORIUM HOTEL

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

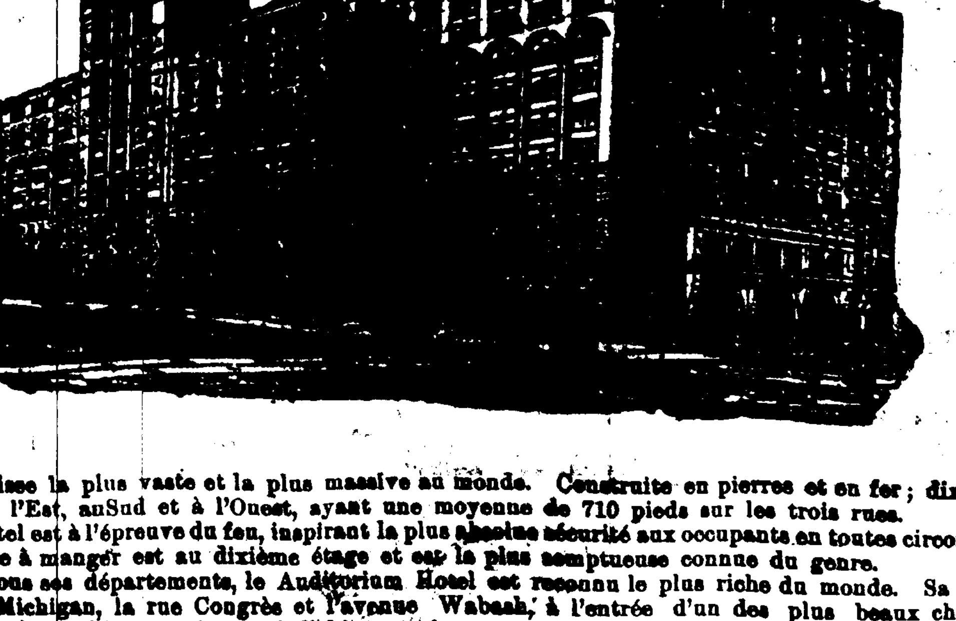

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages; tures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre ilets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company

5 juil—3a—3 fps